



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 11^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Bamako, 4 et 5 octobre 2006

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 11^{ème} réunion les 4 et 5 octobre 2006 à Bamako (Mali) au siège d'AFRISTAT. Les travaux ont été présidés par le Pr Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université d'Abomey Calavi (Bénin).
2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil scientifique, les observateurs ainsi que les experts d'AFRISTAT. La liste des participants figure en annexe 2. La Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et PARIS21 n'étaient pas représentés.

POINTS 1 ET 2 : OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par M. Martin BALEPA, Directeur Général, M. Birimpo LOMPO, Directeur Général adjoint d'AFRISTAT et les experts d'AFRISTAT. Le secrétariat de la réunion était assuré par AFRISTAT.
4. Après le mot de bienvenue du Directeur Général d'AFRISTAT, M. Jean-Louis BODIN, Inspecteur Général Honoraire de l'INSEE, Président de la 10^{ème} réunion du Conseil scientifique a ouvert les travaux.
5. Le Conseil scientifique a adopté son ordre du jour (Annexe 1).

POINT 3 : ELECTION DU PRESIDENT

6. Les membres du Conseil scientifique ont élu à l'unanimité le Pr Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Président du Conseil scientifique en remplacement de M. Jean-Louis BODIN dont le mandat était arrivé à son terme depuis l'année 2005. M. BODIN avait accepté de proroger son mandat jusqu'à l'élection d'un autre Président. A l'issue de cette élection, le Président du Conseil et le Directeur Général d'AFRISTAT

ont, respectivement aux noms du Conseil et de la Direction générale, rendu un vibrant hommage à M. BODIN qui a assuré le nouveau Président et la Direction générale de son soutien.

POINT 4 : EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2006

7. Le Conseil scientifique a entendu un exposé de la Direction générale sur l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2006 et des recommandations émises par les instances statutaires d'AFRISTAT au cours de leurs dernières réunions respectives.

8. S'agissant des recommandations, le Conseil a félicité la Direction générale pour leur bonne exécution.

9. En ce qui concerne l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2006, le Conseil a apprécié l'ampleur et la qualité des activités réalisées au cours des neuf premiers mois de l'année 2006. Il a constaté un faible taux de réalisation des activités qui se justifie par la faible appropriation de la programmation stratégique par les Etats membres, l'absence de financement de certaines activités programmées, le remplacement tardif des experts en fin de séjour, l'arrivée tardive des nouvelles recrues et dans une certaine mesure l'insuffisance de reporting.

10. Il recommande :

- a) l'amélioration de la partie analytique du rapport d'exécution afin de valoriser les activités réalisées ;
- b) l'amélioration de la présentation du tableau annexé au rapport d'exécution du Plan d'action, notamment les données sur les semaines expert de travail ;
- c) l'amélioration de la diffusion des travaux méthodologiques réalisés par AFRISTAT, notamment par la traduction systématique en anglais des publications ;
- d) l'évaluation de l'impact de l'assistance fournie à certains Etats membres dans la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines.

11. Le Conseil a pris acte de ce rapport d'étape et propose à la Direction générale de le soumettre à l'examen du Comité de direction sous réserve de la prise en compte des améliorations réalisables d'ici la tenue de la réunion du Comité de direction.

POINT 5 : EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2007 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT

12. Le projet de Plan d'action 2007 a été présenté au Conseil scientifique. Ce projet tient compte des enseignements tirés de l'exécution des neuf premiers mois du plan précédent.

13. Le Conseil a apprécié l'effort de la Direction générale qui a présenté un document complet et opérationnel faisant clairement apparaître les produits attendus et les contraintes en matière de ressources humaines. Toutefois, il a recommandé :

- a) d'améliorer la présentation du plan d'action selon les grands axes et en le complétant par un tableau synthétique permettant de mieux apprécier l'équilibre entre les ressources d'AFRISTAT (humaines et financières) et les activités ;
- b) de fixer les priorités attachées aux différentes activités ;
- c) de mieux capitaliser les acquis en liaison avec les besoins des bénéficiaires, d'organiser un processus d'évaluation de ses actions, notamment par l'organisation d'une enquête de perception auprès des institutions des Etats membres, et des partenaires techniques et financiers ;
- d) de porter une attention particulière à l'intégration des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ;
- e) de développer la synergie avec les partenaires pour rentabiliser les produits.

14. Le Conseil recommande au Comité de direction l'adoption du projet de Plan d'actions 2007 sous réserve de la prise en compte des recommandations a et b du paragraphe précédent.

POINT 6 : ETAT D'AVANCEMENT DE L'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX NON DEFINITIFS DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

15. Le Conseil a pris connaissance des activités de la Direction générale en matière de comptabilité nationale, notamment l'élaboration des comptes non définitifs et provisoires. Tout en poursuivant les efforts pour amener les Etats membres à élaborer et publier les comptes nationaux dans des délais acceptables par les utilisateurs, AFRISTAT a engagé, depuis 2005, des réflexions en vue de les assister dans la production de comptes nationaux non définitifs et provisoires.

16. A l'issue des débats, le Conseil a encouragé AFRISTAT à poursuivre ses efforts dans ce domaine. Il recommande :

- a) La poursuite des réflexions pour affiner les méthodes proposées.
- b) L'exploration d'autres pistes, notamment l'utilisation des approches autres que l'optique « Production » et l'exploitation des données des systèmes basés sur la TVA ;
- c) Une meilleure intégration des résultats des enquêtes auprès des ménages ;
- d) Le développement des synergies avec les activités de comptabilité nationale dans le cadre du Programme de comparaison internationale (PCI-Afrique) ;
- e) des réflexions avec les INS pour trouver des solutions au problème de mobilité du personnel dans les services de comptabilité nationale.

POINT 7 : DONNEES CONJONCTURELLES DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT : CONDITIONS DE COLLECTE ET DE VALIDATION

17. Les membres du Conseil ont suivi une présentation portant sur :
- la collecte et la publication de données conjoncturelles par AFRISTAT et les Etats membres ;
 - l'élaboration et la publication des indices de prix à la consommation régionaux ou nationaux ;
 - la mesure de l'inflation sous-jacente ;
 - la mise en place d'un indice de prix à la consommation des ménages pauvres ;
 - l'utilisation des données monétaires comme un indicateur conjoncturel mensuel.
18. Les questions soulevées par cette présentation ont donné lieu à un débat riche à l'issue duquel, les membres du Conseil ont recommandé :
- a) la poursuite de la publication du Bulletin des données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA) en veillant à une meilleure utilisation de ces données par les instances internationales, notamment par le Comité de convergence de la Zone Franc (COCOZOF) ;
 - b) la généralisation de la publication d'un bulletin et d'une note de conjoncture par les Etats membres sur le modèle expérimenté au Mali, en Mauritanie et au Cameroun ;
 - c) l'approfondissement des réflexions sur la nécessité de la production ou non des indices des prix à la consommation des ménages, nationaux ou régionaux, afin de justifier leur pertinence, notamment par rapport à leurs coûts d'élaboration ;
 - d) la prise en compte des préoccupations de chaque sous région dans l'élaboration de l'indice d'inflation sous-jacente ;
 - e) la poursuite des réflexions sur la pertinence d'un indice des prix à la consommation des ménages pauvres.
19. En ce qui concerne les statistiques monétaires, le Conseil a estimé qu'une valeur ajoutée peut être apportée par des traitements adaptés pour le calcul d'indicateurs spécifiques.

POINT 8 : SUIVI DES STATISTIQUES SOCIALES SECTORIELLES : NOUVEAU DEFI POUR AFRISTAT ET QUEL DISPOSITIF A METTRE EN OEUVRE

20. L'exposé a porté sur le système d'information statistique intégré des statistiques sociales sectorielles à mettre en place dans le contexte du suivi statistique de la pauvreté. L'accent a été mis sur les nouveaux outils de suivi et évaluation des politiques que sont les comptes satellites, les cadres de dépenses à moyen terme et les budgets programmes. L'exposé a aussi posé les problèmes de coordination du Système statistique national (SSN) et des responsabilités dans la production des statistiques sociales.

21. Les membres du Conseil ont fait des remarques et commentaires sur :
- l'ancrage institutionnel de l'élaboration de ces comptes satellites au sein de l'INS ou des ministères sectoriels concernés, ce qui pose, dans tous les cas, le problème de ressources humaines pour sa prise en charge ;
 - la pérennité de la production des comptes satellites qui sont souvent développés dans le cadre de projets financés par les bailleurs ;
 - le renforcement des liens entre la comptabilité nationale et les comptes satellites pour faire jouer toutes les synergies possibles.
22. Le Conseil a recommandé :
- a) l'élaboration des comptes satellites dans un contexte de renforcement de la coordination et de l'amélioration des statistiques de base ;
 - b) la poursuite des réflexions sur l'élaboration des répertoires d'établissements et des nomenclatures fonctionnelles.

POINT 9 : DYNAMISATION DE LA DIMENSION « OBSERVATOIRE » DES ACTIVITES D'AFRISTAT

23. Le Conseil a suivi une communication portant sur les orientations des activités futures d'AFRISTAT.
24. Les membres du Conseil ont apprécié les efforts de réflexion sur le sujet et encouragé la Direction générale à approfondir les actions en les hiérarchisant, pour :
- a) renforcer le rôle de leader d'AFRISTAT en matière de statistique en Afrique ;
 - b) renforcer les collaborations et les partenariats avec les organismes sous régionaux, régionaux et internationaux ;
 - c) valoriser les travaux des INS par des analyses plus poussées à partir des données qu'ils fournissent ;
 - d) développer les activités de recherche et d'analyse en liaison avec les écoles en jouant le rôle de laboratoire dans le système Licence, Master et Doctorat (LMD) ;
 - e) mobiliser les ressources pour le financement des activités statistiques, en premier lieu celles de la Commission européenne ;
 - f) poursuivre une stratégie active de communication.

POINT 10 : PRISE EN COMPTE DU SYSTEME LMD DANS LE DEVELOPPEMENT DES ECOLES DE STATISTIQUE AFRICAINES

25. La généralisation du système LMD dans l'enseignement supérieur nécessite sa prise en compte par les écoles de statistique de Yaoundé, Abidjan et Dakar.

26. Les études requises et les propositions attendues feront l'objet d'un groupe de travail impliquant, en plus des écoles, AFRISTAT et des représentants des INS, de certaines universités et de la fonction publique de quelques Etats membres. Ce processus devra permettre l'harmonisation des enseignements dispensés par les écoles et une mobilité accrue des étudiants tout en préservant les spécificités des écoles et leurs capacités à répondre encore mieux aux besoins des SSN, et des autres secteurs en économistes et statisticiens de différents niveaux.

27. Ces orientations sont approuvées par le Conseil et seront soumises au Comité de direction.

POINT 11 : QUESTIONS DIVERSES

28. La représentante de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a informé le Conseil de la création du Centre africain de la statistique de la CEA.

POINTS 12 ET 13 : ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

29. Le Conseil scientifique a adopté le présent relevé de conclusions et demande au Directeur Général d'AFRISTAT de le présenter au Comité de direction lors de sa réunion du 24 au 27 octobre 2006.

30. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Conseil scientifique remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne organisation des travaux et l'accueil des participants.

31. Le Président du Conseil scientifique constate que l'ordre du jour est épuisé et clôt la réunion.

Fait à Bamako, le 5 octobre 2006

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT ;

Le Président

Fulbert AMOUSSOUGA GERO

Annexe 1 : Ordre du jour de la 11^{ième} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président
4. Etat d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2006 du PSTA et de la mise en œuvre des recommandations de la 10^{ième} réunion du Conseil scientifique et de la 13^{ième} réunion du Comité de direction
5. Examen du projet de Plan d'action 2007 de la Direction Générale
6. Etat d'avancement de l'élaboration des comptes non définitifs dans les Etats membres d'AFRISTAT
7. Données conjoncturelles dans les Etats membres d'AFRISTAT : conditions de collecte et de validation
8. Suivi des statistiques sociales sectorielles : nouveau défi pour AFRISTAT et quel dispositif à mettre en œuvre
9. Dynamisation de la dimension « observatoire » des activités d'AFRISTAT
10. Prise en compte du système LMD dans le développement des écoles de statistique africaines
11. Questions diverses
12. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
13. Clôture de la réunion

Annexe 2 : Liste des participants à la 10^{ième} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
1	AMOUSSOUGA-GERO Fulbert, Président du Conseil scientifique	Université d'Abomey Calavi	Doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion	01 BP 432 Cotonou - BENIN	Tél (229) 90 90 50 19 Fax (229) 95 45 40 00 Email : amoussougamacaire@yahoo.fr
2	BODIN Jean-Louis Siège au titre des personnalités qualifiées	ADETEF	Conseiller du Président du GIP Assistance au Développement des Echanges en Technologies Economiques et Financières	ADETEF 5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12 - FRANCE	Tél (33 1) 53 44 25 53 Fax (33 1) 53 44 25 31 Email : jean-louis.bodin@adef.finances.gouv.fr
3	CHATAIGNER Jean-Marc Siège au titre des personnalités qualifiées	AFD	Directeur du Département du pilotage et des relations stratégiques	5, rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12 - FRANCE	Tél. (33 1) 53 44 36 59 Fax Email : chataignerjm@afd.fr
4	LEVY Marc Siège au titre des personnalités qualifiées	MAE	Chef Bureau de la veille Stratégique et Prospective	20 rue Monsieur 75 007 Paris - FRANCE	Tél. (33 1) 53 69 31 46 Fax Email : marc.levy@diplomatie.gouv.fr
5	CISSOKO Mamadou Siège au titre des utilisateurs des milieux économiques et sociaux	Consultant indépendant	Consultant	Ilot V97 Nouakchott MAURITANIE	Tél. : (222) 525 36 67 Email : bayocissoko@yahoo.fr
6	FOTSING Justin Siège au titre des utilisateurs des milieux économiques et sociaux	GICAM	Economiste principal	BP 829 Douala - CAMEROUN	Tél. : (237) 342 31 41 Email : jfotsing@hotmail.com
7	YAGO Namaro Siège au titre des représentants du Comité de direction	INSD	Directeur des études économiques	01 BP 374 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. : (226) 50 32 42 69 / 50 32 49 76 / 50 39 86 43 Fax: (226) 50 32 61 59 Email: yagon@yahoo.com

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
8	ONDO OBONO Luis Siège au titre des représentants du Comité de direction	Guinée Equatoriale	Directeur Général	Ministère de la Planification Malabo – GUINEE EQUATORIALE	Tél. (240) 25 53 42 Fax (240) 09 33 52 Email : luisondo_obono14@yahoo.es
9	NDEFO Siège au titre des organismes sous-régionaux d'intégration	Secrétariat exécutif de la CEMAC	Chef du Service de collecte et traitement des données statistiques	CEMAC B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 61 18 85 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf et ndefo@netcourrier.com
10	NDO NDONG Jean-Sylvain Siège au titre des professeurs d'université	Université Omar BONGO ONDIMBA GABON	Professeur d'économie, Secrétaire général du Laboratoire d'économie appliquée	B.P. 20463 Libreville GABON	Tél. : (241) 73 70 50 / 07 37 18 54 Fax : (241) 73 70 47 Email : jsndo@yahoo.fr
11	DIOP Abdoulaye, Siège au titre des organismes sous-régionaux d'intégration	Commission de UEMOA	Directeur des études et des statistiques économiques	Commission UEMOA 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. (226) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax. (226) 22 44 39 88 Email : abdoulaye.diop@uemoa.int
12	THIONGANE Awa Siège au titre des organisations internationales intéressées au développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT	UNECA	Conseiller régional	UNECA / ACS Po Box 3005 Addis Abeba ETHIOPIE	Tél. (251) 11 544 34 51 Fax. Email : athiongane@uneca.org
13	THIAM Idrissa, Siège au titre des organisations internationales intéressées au développement de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT	FMI/ AFRITAC Ouest	Directeur	AFRITAC – Ouest 03 B.P. 96 Bamako MALI	Tél (223) 223 59 75/78 Fax (223) 223 59 86 Email : ithiam@imf.org

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
14	METREAU Eric	FMI/ AFRITAC Ouest	Conseiller en Statistiques	AFRITAC – Ouest 03 B.P. 96 Bamako MALI	Tél (223) 223 59 75 Fax (223) 223 59 86 Email : emetreau@imf.org
Observateurs					
15	DIASSE Serigne Touba	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	ENEA B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 869 05 05 Fax (221) 824 84 67 E-mail : dsd-enea@refer.sn et dsdenea@sentoo.sn
16	KOUADIO K. Hugues	ENSEA COTE D'IVOIRE	Directeur des études ISE	ENSEA 08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : hkouadio@ensea.ed.ci
17	NGONTHE Robert	ISSEA	Directeur des études ISE	ISSEA BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél: (237) 222 01 34 Fax: (237) 222 95 21 Email: rngonthe@yahoo.fr
18	LERY Alain	INSEE/CAPEA	Directeur du Centre d'appui aux écoles de statistique africaines (CAPEA)	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 37 60 Fax : (33) 1 41 17 37 33 E-mail : alain.lery@ensae.fr
19	ROUBAUD François	DIAL	Directeur de recherche, IRD	4, rue d'Enghein 75010 – Paris FRANCE	Email : roubaud@dial.prd.fr
Direction générale d'AFRISTAT					
20	BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: martin.balepa@afristat.org
21	LOMPO Birimpo	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: birimpo.lompo@afristat.org